

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Culture

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

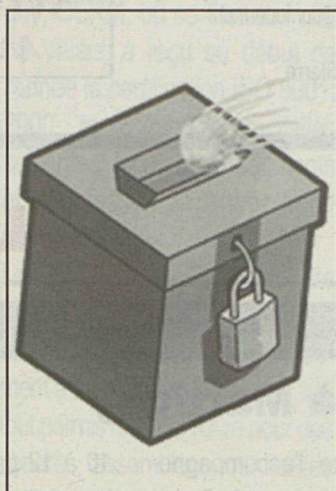
Politique fédérale

Les gens

Valais

HISTOIRE

De la pratique électorale!



Au temps du Saint-Empire romain germanique on ne compte pas les voix, le roi-empereur est élu par acclamation lors des cérémonies du couronnement. Investi de la dignité royale, conférée par l'archevêque de Mayence dans la chapelle impériale d'Aix, le roi élu chevauche à travers le royaume pour obtenir la reconnaissance des ducs, comtes et autres évêques. Le roi-empereur est le

chef de l'Eglise et les luttes d'influence, entre Gibelins partisans de l'empereur et Guelfes défenseurs des prérogatives du Pape ne manquent pas et culmineront lors de la «Querelle des Investitures».

En Germanie la royauté n'est pas héréditaire et pourtant certains monarques ne manquent pas de faire élire, de leur vivant, un de leurs descendants. Bien plus tard, Bonaparte, dans l'intérêt de sa descendance, s'en inspire en déclarant qu'«il y a plus de chances de rencontrer un bon souverain par l'hérédité que par l'élection». Pour assurer son élection, le candidat n'a de cesse de parcourir le pays à la recherche d'appuis auprès des seigneurs. Dans un esprit de simplification, un collège électoral est instauré en 1257; sept Grands Electeurs en font partie: les princes-archevêques de Cologne, Trèves et Mayence

auxquels se joignent les princes séculiers comte palatin, duc de Saxe, margrave de Brandebourg et roi de Bohême.

«Autre temps, autres mœurs», voire! Ces jours, les candidats à l'élection présidentielle française parcourent l'Hexagone à la recherche de parrainage auprès des quelque 46'000 maires, parlementaires, conseillers généraux et autres élus. Les états-majors des partis s'activent – certains n'hésitant pas à rémunérer en espèces trébuchantes la récolte des parrainages – pour qu'au soir du 2 avril les 500 signatures soient réunies et pouvoir, chose non négligeable, encaisser l'avance de 153'000 euros que l'Etat providence concède à chaque candidat!

«Il faut voter avec son intelligence et non avec ses tripes» déclarait en 1984, un certain Jacques Chirac.

par Hergé

DORÉNAZ

Contes et légendes

Joli programme à la maison des contes et légendes: atelier d'initiation aux contes, soirée Victor Hugo avec anecdotes, histoires et chants, soirée contes et dégustation, randonnée «Bain de lune». Tout le programme au 027 764 16 04 ou sur internet: <http://conteslegendes.multimania.com>.



Un programme haut en couleurs à la maison des contes et légendes de Drénaz

AUX PETITES FUGUES

Musiques du monde

Samedi 23 mars, balade musicale en Argentine avec Sonia Levitan et Cecilia Rodriguez sur les rythmes du tango, milongas y otros cantares. Arrangements instrumentaux et vocaux des chansons issues de la tradition populaire.

Repas typique dès 19 h et concert à 21 h.

Réservation conseillée au 027 722 79 78.



CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Culture

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

EXPOSITION

Mérian à la Tour Lombarde

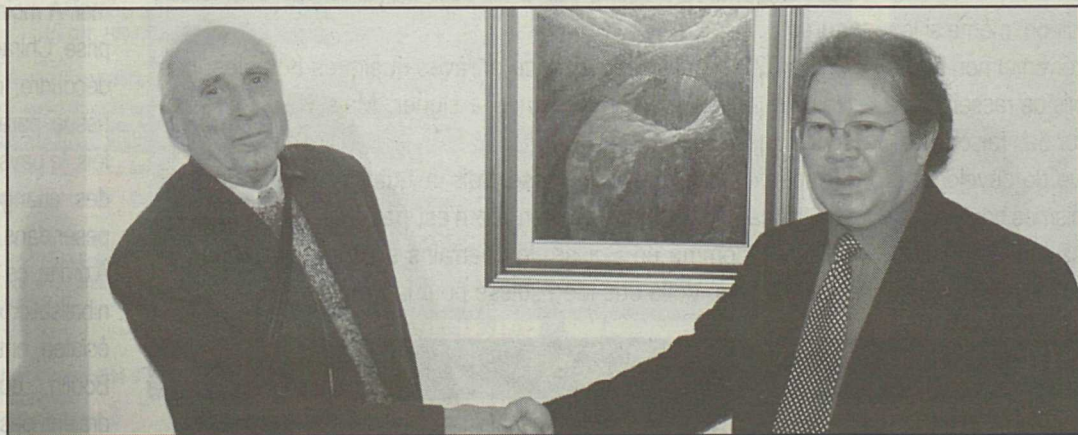
Mérian expose jusqu'au 31 mars ses œuvres à la Tour Lombarde à Conthey.

Ce graphiste a marqué de sa griffe plus d'un logo, d'une idée qui ornent les enseignes et les projets commerciaux à travers le Valais. Mariano Moral qui a choisit la Suisse pour s'établir depuis 1961, s'est pris de passion pour le Valais et connaît de ce coin de pays des détails que les Valaisans ignorent. Mais sa pas-

sion c'est la peinture qu'il exprime avec force, passion et couleurs. Son origine espagnole se retrouve dans les traits, les arabesques et plus subtilement au travers de toiles marquées de surréalisme, Dali n'est pas loin. Prémonitoires parfois, ses toiles expriment le désordre de la société contemporaine, les inquiétudes aussi. Après avoir consacré une période de sa vie au figuratif le voici aujourd'hui dans la parfaite

maîtrise de sa créativité. Lors du vernissage, on relevait la présence de M. Robert Vivian glaciologue de renommée et M. Heinrich Welf président du Centre culturel international des Walzers. Les œuvres de Mérian ont fait l'objet d'une dizaine d'expositions, il a reçu des prix et surtout crée aujourd'hui en parfaite harmonie avec les montagnes valaisannes qu'il affectionne.

Ry



Mérian alias Mariano Moral pose avec M. Welf président du Centre international des Walzers.

SUR AGENDA

Expo:

Jean-Maurice Muhlemann expose ses huiles et gouaches de la région au Mazot-Musée de Plan-Cerisier du 23.03 au 24.08. Ouverture tous les samedis de 15 h 30 à 18 h 30. Vernissage: 23.03 dès 15 h 30.

Concert:

Radu Lupu, piano, se produira à la Fondation Gianadda à Martigny le 23.03 à 20 h. Au programme: Beethoven, Enescu et Schubert.

Concert:

Le 22.03 au Théâtre du Crochetan à Monthey: Les Tambours de Tokyo. Réserv. 024 471 62 67.

Nouveau musée

Le 23.03 dès 16 h inauguration du musée des «Bagnardes endimanchées» à l'ancienne cure du Châble près de l'église. Ouverture de mars à novembre, du mercredi au dimanche de 14 à 18 h.

Musiques du monde

Le 23.03 au Centre de Loisirs et Culture de Martigny: tango, milongas y otros cantares, Argentine. Repas typique dès 19 h et concert à 21 h. Réserv. 027 722 79 78.

Concert

Le 26.03 à 20 h 15 le «Quintette à cordes» se produira au Théâtre de Valère à Sion. Au programme: Mendelssohn, Mozart, Brahms.

Cinéma Martigny

Casino: Les 22-26.03 à 19 h, 23-24.03 à 14 h et 19 h, 7 ans, «Monstres et Cie»; les 22.03-26.03 à 21 h, 23-24.03 à 16 h 30 et 21 h, 25.03 à 20 h 30, 16 ans, «Sur mes Lèvres».

Corso: 22-23-25.03 à 20 h 30, 24.03 à 14 h 30 et 20 h 30, 16 ans, «From Hell», avec Johnny Depp; 23-24.03 à 17 h, 26.03 à 20 h 30, 14 ans, film Art et Essai, «The Navigators» vo, sous-titrée fr.-all.

IMPRESSUM

Editeurs et composition: Société coopérative le Confédéré
 Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
 Impression: Impres SA Sierre
 Rédaction-administration: 11, rue du Grand-Verger (1er étage), CP 216, 1920 MARTIGNY
 Tél: 027 722 65 76 - Fax: 027 722 49 18 - Portable: 079 628 01 88
 E-mail: redaction@confedere.ch
 Service de publicité: Publiannonces
 Responsable: 16, rue des Creusets - 1950 SION
 Daniel Marti Tél: 027 322 42 41 - Fax: 027 322 42 46
 079 628 13 23 E-mail: confedere@publi-annonces.ch

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

dès aujourd'hui sur Internet
www.confedere.ch

EDITO

La Poste et le libéralisme

Les salaires des cadres dirigeants de La Poste ont défrayé la chronique parce qu'indexés sur le privé. La Poste est-elle une entreprise comme une autre?

Non, bien sûr. Elle dispose d'un monopole légal sur une partie de ses activités, une position dominante sur d'autres, un anachronisme. Tantôt elle se comporte comme société privée tantôt comme un monopole.

Ainsi, elle a décidé d'offrir à ses clients des articles de papeterie ou des téléphones portables, mais aucune de ces branches ne peut, elle, ouvrir une poste.

Il y a donc abus de monopole. Cet abus est encore plus manifeste quand La Poste décide de fermer tel ou tel bureau de village ou de quartier sous l'emprise de son monopole parce que personne ne peut, en ce lieu, ouvrir un bureau de poste à sa place. En

revanche, étrangement, là où La Poste disposait d'un monopole: colis, journaux distribution tous-ménages, elle a laissé ce domaine à d'autres.

Et ce n'est pas le moindre paradoxe de cette gestion de voir des entreprises privées distribuer des colis et bien se payer, alors que dans le même temps La Poste vend des articles de papeterie dans son point de vente monopolistique.

Fallait-il casser le monopole postal? Oui, en regard de l'arrivée de nouvelles technologies, non en regard du service public. Dans 20 ans La Poste ne distribuera plus rien, ce sera la troisième banque du pays. On aurait pu en arriver là plus simplement et avec moins de gaspillage dans le mélange des genres.

Ça, c'est le «libéralisme» made in Helvetia!

Adolphe Ribordy



RÉSEAU SANTÉ

Conseil d'administration

Le Conseil d'Etat a adopté l'arrêté d'entrée en vigueur du décret du 1.02.02 sur le «Réseau Santé Valais» RSV, dès sa publication au bulletin officiel. Au cours de la même séance, le Gouvernement a désigné les personnalités qui composeront son conseil d'administration: à la présidence Raymond Pernet, dr en médecine et diplômé en économie et gestion de la santé, et les membres: Rose-Marie Antille, François Couchepin, Bernard Donzé, Jean-Noël Rey, Bernhard Andenmatten et Odilo Guntern.

Les premières décisions de ce conseil porteront sur la définition du cahier des charges, la mise au concours du poste de secrétaire général-e du RSV, la désignation d'un comité scientifique, sa participation à l'élaboration de la planification hospitalière et la mise en œuvre des mandats de prestations attribués par le Conseil d'Etat aux hôpitaux.

SUISSE

Pas soluble

Il y a longtemps, j'ai acheté d'occasion une excellente traduction française du Coran. Assez vite rebuté par ce salmigondis de soi-disant révélations de Dieu à Mahomet par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel, décidément mis à toutes les sauces, j'ai abandonné l'étude de l'Islam.

Après le 11 septembre j'ai repris le livre «saint» et, comme beaucoup d'autres, j'ai lu, y compris par internet, les grands journaux, acheté et emprunté à la bibliothèque cantonale à peu près tout ce qui a été publié et réédité récemment sur l'Islam. Ma conclusion: il n'est pas soluble dans la démocratie.

C'est aussi celle à laquelle arrive un habitant de Sierre, Jacob Cagli, très bien documen-

té et qui, dans un article intitulé: Suisse, musulman ou musulman en Suisse? (NF 28.02.02), conclut: L'Etat laïque et démocratique est incompatible avec l'Islam. Un vrai musulman ne peut accepter réellement le mode de vie occidental.

En l'état actuel des choses, c'est la stricte vérité: L'Islam n'est compatible qu'avec lui-même. Ainsi se trouve justifiée la constatation de la non-intégration des islamistes en Suisse (voir mon article dans le Confédéré du 8.02). Lundi 14 février, l'imam Al Rifai, de la mosquée de Lausanne, interrogé à la SR1 entre 18 et 19 heures, justifiait la lapidation au Nigeria d'une femme adultère selon le Coran en invoquant à trois reprises la «loi divine», ce qu'approuve le di-

recteur du Centre islamique de Lausanne (Hebdo 7.03 page 9). C'est proprement scandaleux et pourtant les médias en ont peu parlé car le politiquement correct énonce: Les musulmans ne demandent qu'à s'intégrer à nos sociétés laïques. C'est faux, en tout cas en Suisse, où l'islamisme radical a pris racine, où il n'y a pas de mosquée libérale, où la lecture du Coran est littéraliste. Alors que les islamistes sont de plus en plus nombreux en Suisse, nous devons être attentifs à ce phénomène.

L'Islam peut-il changer? Même les auteurs qui lui sont le plus favorables: Gilles KEPPEL, Mahomed CHARFI et d'autres, en doutent. Ainsi, Martine GOZLAN, grande journaliste, écrit dans: Pour

comprendre l'intégrisme islamiste (Albin Michel poche 2002) «...si l'intégrisme islamiste n'est pas une fatalité, la laïcité - unique option vraiment révolutionnaire à long terme - préparée par une restauration des droits politiques et sociaux... peut prémunir contre lui».

Le choc entre l'Occident et l'Islam est la guerre civilisationnelle la plus prévisible. Et l'Occident, par son acceptation de courants multiculturels juxtaposés et non-intégrés qui le minent de l'intérieur, n'est pas sûr de la gagner. L'intégration, ce n'est pas apprendre la langue du pays, mais accepter ses institutions et ses lois.

Aloys Copt

A DIRE VRAI...

(suite de la page 1)

A gauche, la faiblesse des communistes pourrait se révéler un handicap imprévu pour Jospin. Les militants de ce parti, en recul constant, risquent de traîner les pieds au second tour. Comme ceux de la gauche «révolutionnaire», tentés par l'abstention. Que fera Chevènement? Et son électorat si composite?

Tout dépendra, en définitive, du report des voix et de la discipline de vote des deux camps alors opposés.

A dire vrai, il faudra attendre le grand débat télévisé du second tour entre Jospin et Chirac pour se faire une idée plus précise du nom du sixième président de la Cinquième République française.

Léonard Bender

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

TRÈVE PASCALE:
le Confédéré ne paraîtra pas
le vendredi saint 29 mars.
Rendez-vous le 5 avril

PAULA VOYANCE

Soutien-conseil, 7j/7

Fr. 2.13

090-156 9361

19 h à 24 h

Pour RV 079 640 55 05

CONFEDERE

forum , abonnement , archives , pub , liens , impressum

Politique cantonale

PRDVs

Nomination à LA BCV

le Conseil d'Etat doit écarter les considérations partisans.

Le Parti radical démocratique valaisan (PRDVs), soucieux de l'indépendance et de la bonne marche de la Banque Cantonale du Valais (BCVs), instrument important de la vie économique cantonale, déplore les polémiques liées à la nomination du nouveau président du conseil d'administration.

Il invite instamment le Conseil d'Etat, représentant de l'actionnaire majoritaire, de prendre une décision libre de politique partisane et conforme aux intérêts de la banque, des actionnaires, des épargnants et des clients de la banque.

Dans cet esprit, il demande au Gouvernement valaisan de choisir comme candidat à la présidence de la Banque cantonale une personnalité dont la réputation ne suscite pas la polém

mique ou, pire encore, le doute. Le président doit être choisi hors de toute appartenance politique en fonction de ses seules compétences, notamment bancaires. Le PRDVs invite le Conseil d'Etat à choisir un ancien responsable de banque ayant fait ses preuves ou un banquier reconnu, disposé à démissionner de son poste pour occuper la fonction de président du conseil d'administration de la BCVs.

Cette nomination doit être exemplaire de la volonté du Gouvernement valaisan d'agir dans le domaine économique en fonction des seuls critères économiques.

Les considérations sectaires doivent être écartées dans l'intérêt du canton et de son économie.

TORNARE Gilbert
président
Frédéric Delessert
vice-président

La nouvelle Compagnie «SWISS» et les AOC

Vers une charte de collaboration!

Afin de manifester sa solidarité, le canton du Valais a contribué à faire un pas de plus vers la naissance de la nouvelle SWISS.

Dans ce contexte et dans la lignée de la politique fédérale à venir, concernant les produits du terroir et l'obtention d'AOC permettant de mettre en évidence les richesses de notre patrimoine rural, il serait de bon ton de voir s'établir une collaboration accrue entre la nouvelle SWISS et les partenaires des filières agricoles de notre pays. Ceci sous le regard attentif de la Berne fédérale impliquée de très près dans ces deux domaines d'activité.

Certes par le passé la compagnie Swissair avait déjà fait un effort dans ce sens, mais les relations commerciales entre l'ancienne compagnie privée et les acteurs de la branche agricole étaient

bien plus timorées que celles que pouvaient avoir les grandes compagnies nationales comme Air France ou Air Portugal et d'autres qui ne servent à ma connaissance que des produits agricoles nationaux à bord de leurs vols.

Il serait souhaitable que tous les partenaires du secteur primaire, que ce soit pour les produits laitiers, la viande, les vins, les fruits et légumes, fassent un effort particulier pour fournir à la nouvelle compagnie aérienne suisse des produits de haute qualité à des prix avantageux. Car quelle meilleure carte de visite peut-on offrir que nos merveilleux produits qui pourraient être mis en évidence dans les services à bord et dans toutes les activités de la nouvelle compagnie nationale.

L'établissement d'une charte de collaboration entre la nouvelle SWISS et les diverses interprofes-

sions de la branche agricole serait une rampe de lancement idéale pour un futur partenariat. Car une image forte de notre pays à travers les vols de la nouvelle compagnie nationale serait une vitrine de promotion inestimable servant à véhiculer notre culture et notre savoir-faire à travers le monde économique et touristique.

En conclusion, je crois en l'avenir de la nouvelle SWISS, qui ne pourra survivre que si tous les secteurs de l'économie y prennent part.

Et je suggère que les chefs de département concernés dans chaque canton, coordonnent leur action afin de donner à cette interpellation la plus grande chance de succès auprès de nos autorités fédérales et des dirigeants de la nouvelle SWISS.

Pour la commission agricole du PRDVs
Willy Giroud

CONFEDERE

forum , abonnement , archives , pub , liens , impressum

Valais

PRDVS

Erratum

Et oui, cela arrive!

Entre le pc de la rédaction, celui de la composition et jusqu'à celui de l'imprimeur, les photos et légendes se sont malicieusement mélangées dans notre dernière édition!

Qu'à cela ne tienne, voici les bonnes images et les légendes correctes.

Vous trouverez également d'autres photos de la soirée, et beaucoup d'autres sur notre site internet:

confedere.ch en cliquant depuis la page 1 sur «galerie».



MM. Claude Roch, conseiller d'Etat et Jean-Marc Tornare et leurs épouses.



MM. Gerold Buhner, président du PRD suisse, Charles-Albert Antille, conseiller national et Gilbert Tornare, président du PRDVs.



MM. Pascal Couchepin, conseiller fédéral, Robert Giroud et Léonard Bender

CONCERTS

Vétroz: la fanfare L'Union donnera son concert annuel le 23.03.02 à 20 h 30 à la Salle de Bresse. Direction: Christophe Jeanbourquin. Entrée libre, tombola en faveur de l'E.M.U.

Bagnes: la fanfare l'Avenir donnera son concert annuel le 23.03.02 à 20 h 30 à la Salle du Collège. Direction: Didier Moret. Présentation: Alexandre Luy.

Salvan: la Fanfare municipale donnera son concert annuel le 23.03.02 à la Salle communale dès 20 h 30. Direction: Corinne Schers. Verre de l'amitié. Animation musicale et bal avec DJ Greg dès 22 h 45.

Riddes: la fanfare L'Helvétia d'Isérables se produira le 23.03.02 à 20 h 30 à la Salle de l'Abeille à Riddes. Direction: Jean-Michel Papilloud.

Ardon: concert de l'Helvetia le 23 mars à 20 h 30.

Rhone FM
RADIO
rythme la vie

www.rhonefm.ch

104.3
103.6
102.8
96.7

La une

LE CHAUFFAGE URBAIN

Un choix écologique

Dans le cadre de sa politique de diversification énergétique, la Commune de Martigny a construit un réseau de chauffage urbain.

Le centre ville, où la densité de population est élevée, est desservi par cet agent énergétique. La gestion et le suivi du fonc-

tionnement des installations de production de chaleur permettent une diminution importante des émissions et un rendement optimal.

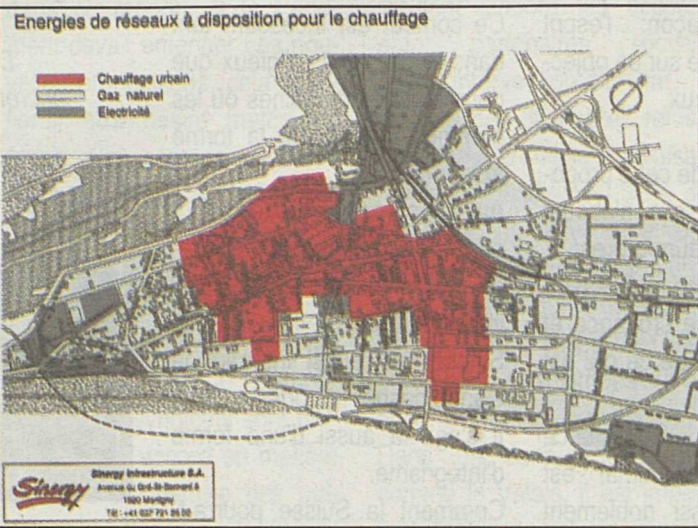
Toujours plus performant, toujours plus apprécié, le chauffage urbain de Martigny contribue à la qualité de vie de tous. A puissance égale, une chaufferie

centralisée pollue moins l'air qu'un ensemble de chaufferies individuelles. Cette différence de qualité de l'air entre les quartiers chauffés à distance et les autres est d'ailleurs parfaitement mesurable.

La distribution de l'énergie en réseau évite de nombreux transports de combustible par voie de surface, générateurs de nuisances.

Quelques chiffres:

- puissance totale des abonnés: 26 MW
- gaz naturel utilisé: 52'000 MWh ou 4384 t. de mazout
- prix de vente moyen 2001: 8 ct/kWh
- longueur total du réseau 31 km
- installations raccordées: 244, 1920 logements - 5215 habitants.



3 sources de chauffage pour Martigny

FUST Grande offre d'échange de lave-linges! Plus d'informations auprès de votre filiale Fust.

Record des prix planchers chez Fust!

Lave-linge Novamatic WA 14 • 16 programmes • Capacité 5 kg No art. 105005	Congélateur Novamatic TF 090-Ra4 • Faible consommation d'électricité No art. 107535	Séchoir Novamatic T 34 • Capacité 3 kg No art. 103206
Seul. 499.-	Seul. 329.-	Vous économisez 39% -580.- 349.-

Top Service FUST: • Livraison, raccordement, encastrement, conseils d'agencement, réparation et élimination. Demandez une offre de reprise. Prix bas garantis • Possibilité de garantie complète jusqu'à dix ans

Choix géant! • pour logements achetés ou loués • toutes les normes d'encastrement

• rabais de quantité pour achats importants • toujours des occasions et appareils d'exposition

Conthey: EUROFust, Route Cantonale 2, à côté de Jumbo 027 345 39 80
 Martigny: Marché PAM, Route de Fully 027 721 73 90
 Vevey: Rue du Simplon 11, (ex Schild) 021 925 70 35
 Vevey: Rue de la Madeleine 37 021 921 70 51
 Villeneuve: Centre Riviera 021 967 33 50

Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0800 559 111
 Possibilité de commande par fax 071 955 55 54
 Emplacement de nos 130 succursales: tél. gratuit 0800 559 111 ou www.fust.ch

Achetez et collectionnez des points Bonus **BONUS** commande directe www.fust.ch

Ry

La une

FORUM

Une subvention de moins

1,5 million, tel est le montant qui a été versé à la société Air Glaciers pour la seule ligne Sion - Zurich depuis que cette société a repris cette liaison de Crossair au milieu des années 1990; une coquette somme versée par les pouvoirs publics pour une utilisation discutable puisque la moyenne est de 1,2 passager par vol.

On apprenait tout récemment que la société Air Glaciers décidait d'abandonner cette liaison.

Par voie de conséquence on peut en déduire qu'il n'y aura plus de subvention à verser et c'est fort bien ainsi.

On demande souvent aux collectivités publiques de repenser leurs aides en vue d'améliorer leurs finances. Mais au-delà du discours, le courage fait souvent défaut dans l'action. Or cette subvention relevait depuis longtemps de ces soutiens étatiques contestables et mal ciblés.

Qu'une collectivité donne à une entreprise la chance de prouver sa viabilité économique est une démarche compréhensible mais qu'au terme d'une période d'essai on persiste et signe, cela devient franchement indécent.

Osons dire que cette ligne expérimentale s'est révélée un échec, qu'elle ne répondait pas à l'attente souhaitée et que la justification d'une telle subvention n'était plus soutenable.

Certes, il y aura toujours une bonne raison de justifier une subvention. Mais à ce prix-là, il s'agissait de financer un service taxi à de hauts cadres bien

rémunérés par leurs entreprises qui ne devraient guère souffrir de ces quelques charges supplé-

mentaires. Air Glaciers a décidé, mais en même temps, le débat sur les aides étatiques reste ou-

vert. Qu'on y songe car les économies sont importantes.

Dany Peruchoud

MARTIGNY
GLASSEY
energie

pour une étude de vos installations de pompage

service hydraulique

My cable
 internet sur les téléseaux de Martigny, Charrat, Vernayaz et Bovernier

5 avantages indéniables :

- Connexion permanente
- Forfait annuel à **CHF 696.-** hors taxe (moins de CHF 2.- par jour) location du câblo-modem comprise
- Installation et mise en service gratuite
- Vitesse de transmission élevée (512 kb/s - 256 kb/s)
- Téléphone et télévision toujours disponibles

Sinergy

Pour vos besoins futurs

Av. du Gd-St-Bernard 8
 Case postale 960
 CH-1920 Martigny

Téléphone: +41 27 721 25 00
 Télécopie: +41 27 721 25 18
 E-mail: info@sinergy.ch

confedere@publi-annonces.ch

Pour vos annonces dans le Confédéré

REGIE PUBLICITAIRE
 PRESSE & INTERNET

EN LIGNE DIRECTE AVEC VOS IDÉES

PUBLI ANNONCES

Rue des Creusets 16
 1950 Sion
 Tél. 027 322 42 41
 Fax 027 322 42 46

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

La une

Culture

Débat
d'idéesPolitique
cantonale et
communale

Economie

Politique
fédérale

Les gens

Valais

DU CÔTÉ DES CHAMBRES

Non à un Parlement professionnel

La modification de la loi sur les indemnités des parlementaires et l'ordonnance qui lui est liée ont été acceptées par le Conseil national. Vous trouverez ci-dessous un extrait de l'intervention du conseiller national Charles-Albert Antille qui est favorable à cette modification.

La charge confiée aux députés s'est accrue à un point tel que pour bon nombre d'entre eux, l'exercice d'un mandat parlementaire implique de lourds sacrifices financiers. Or, un mandat nécessitant de solides ressources financières est forcément inaccessible à de nombreux citoyens intéressés et compétents. La représentativité du Parlement est ainsi menacée.

Le projet prévoit l'engagement de collaborateurs personnels. Ceux-ci devraient permettre aux députés de se concentrer sur les tâches politiques essentielles. Cela éviterait ainsi tout nouveau glissement vers un Parlement professionnel. Ce projet ne prévoit aucune augmentation du revenu pour les parlementaires, mais suit la demande des députés qui, dans un récent questionnaire, ont signalé à plus de 80% le besoin d'assistance dans la préparation de leurs travaux de parlementaires.

Le projet prévoit que chaque membre du Parlement disposerait d'un crédit de 40'000 francs par année pour rémunérer des collaborateurs personnels dont la gestion du contrat sera assurée par les Services du Parlement.

Charles-Albert Antille
conseiller national

EDITO

Abattage rituel interdit

En maintenant l'interdiction de l'abattage rituel en Suisse le conseiller fédéral Pascal Couchepin a eu une décision de sagesse. En accord avec les communautés juives, la paix confessionnelle a prévalu sur le respect d'un rite religieux.

Il faudrait exprimer peut-être la solution trouvée à ce dilemme d'une autre façon: l'esprit laïque l'a emporté sur un objectif de rituel religieux.

En fait le mérite de cette proposition, même si elle n'aboutit pas, est de plusieurs ordres:

- de distinguer ce qui ressort de la liberté de croyance et de conscience de ce qui est purement rituel;
- de prendre conscience qu'aujourd'hui l'animal est considéré aussi noblement qu'il l'est dans les textes reli-

gieux originaux, alors que l'homme l'avait discrédité dans l'échelle de la création; - de rappeler à toutes les religions et sectes que là où commence la norme de droit, là où commence la démocratie, là s'arrête la règle rituelle et le pouvoir religieux. A César ce qui est à César...

Ce combat est incessant tant dans le domaine religieux que dans d'autres domaines où les hommes confondent la forme et le fond.

Ainsi apprend-on que les opposants à la pratique de l'abattage rituel veulent maintenir leur initiative sous prétexte que la Suisse doit aussi interdire la viande casher importée.

Il s'agit là aussi d'une forme d'intégrisme.

Comment la Suisse pourra-t-elle vérifier le mode d'abattage

à l'étranger de la viande? Comment la Suisse pourra-t-elle faire appliquer ailleurs qu'en Suisse sa loi?

Que la SPA veuille inciter d'autres pays à suivre l'exemple suisse c'est une chose, mais pas en maintenant un texte brandi comme une profession de foi et non comme une règle de droit.

Dominique Delaloye
secrétaire politique, PRD



La paix confessionnelle a prévalu sur le respect d'un rite religieux

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

La une

Culture

Débat
d'idéesPolitique
cantonale et
communale

Economie

Politique
fédérale

Les gens

Valais

ANALYSE

Les piliers qui fondent l'action du PRD suisse

Extraits du discours du président du PRD suisse, prononcé lors de la soirée de soutien du PRD valaisan à Martigny, le 8 mars 2002.

Les radicaux qui ont toujours défendu les idées libérales, ont su créer un pays fort et qui doit le rester. Il est donc logique, forts de ce bilan, que nous voulions tout entreprendre pour gagner à nouveau les prochaines élections fédérales.

Des bases de notre action

Quatre piliers fondent notre politique:

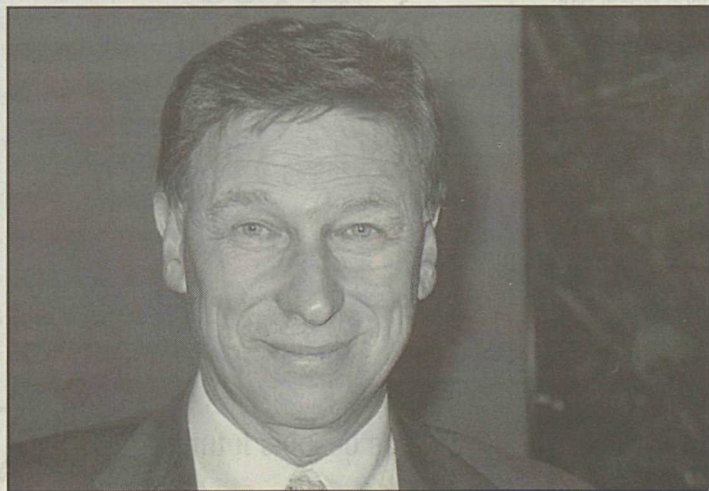
Premièrement, offrir des chances au plus grand nombre dans la formation et la recherche.

Deuxièmement, tout entreprendre en créant les bonnes conditions-cadre pour favoriser la croissance économique.

Troisièmement, réformer et dynamiser le fédéralisme.

Quatrièmement, se montrer sûr de soi, manifester une confiance en soi vis-à-vis de l'extérieur. Analysons très concrètement, sur ces bases, comment nous allons agir. D'abord, pour permettre la croissance économique, il convient de mettre l'accent sur la formation et la

recherche. Puis, la charge fiscale qui a massivement augmenté cette dernière décennie, doit être réduite. Ensuite, la concurrence doit jouer pleinement son rôle. Nous nous y attacherons avec la révision de la loi sur les cartels. Enfin, l'application des accords bilatéraux avec l'Union européenne ouvre de réelles perspectives. [...]



M. Gerold Bührer, président du PRD suisse.

De nos principes

D'une manière générale, les radicaux doivent s'engager pour une politique qui trouve des solutions aux défis économiques et sociaux en suivant pour cela les principes libéraux.

Il faut rappeler que les principes d'une économie de marché ne servent pas seulement la vie économique au sens étroit, mais qu'ils sont les plus conformes à l'intérêt général d'un pays. En d'autres termes cela veut dire plus de coopération entre la politique, les entrepreneurs et les partenaires sociaux. Mais cela veut aussi dire notre refus à une vue unilatérale et à court terme de la pensée économique basée sur le résultat immédiat, telle que la notion de Shareholdervalue. [...]

Gerold Bührer
président du PRDS

EN BREF
DE BERNE

Dans un sondage, il se révèle que les Suisses apprécient à 56% la Fondation de solidarité ou du moins le contre-projet, à savoir: 1/3 Fondation de solidarité, 1/3 AVS, 1/3 aux cantons.

Par un manichéisme primaire, l'UDC voit dans la Fondation de solidarité de l'argent distribué un peu partout dans le monde.

Or, lors d'un débat sur la TSR, M. Philippe Bender, de la Croix-Rouge suisse, a mis en exergue les besoins purement helvétiques concernant l'encadrement de milliers de bénévoles. Cette remarque tombe à point pour rappeler que la Suisse a aussi ses «pauvres» et qu'elle a la chance de compter sur un bénévolat aussi discret qu'efficace. C'était le moment.

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

il n'existe
que par vous
et que pour vous

La une

LOI SUR L'OUVERTURE DES MAGASINS

Laisser faire les partenaires sociaux

Lors de la prochaine session du Grand Conseil, les députés et députés valaisans seront appelés à se prononcer sur les propositions de la deuxième commission parlementaire relative à la loi sur l'ouverture des magasins.

Le PRDVs est fortement surpris par les propositions contenues dans ce rapport, si le Parlement devait entériner ces nouvelles propositions, cela signifierait qu'il désire mettre un terme aux accords négociés entre les différents partenaires sociaux.

Après des années de discorde, les petits commerces, représentés par l'UCOVA, les grands groupes de distributions et les syndicats sont parvenus à un accord en matière d'heures d'ouverture des magasins, et des jours fériés notamment. Peut-on concevoir

qu'il est du ressort des instances politiques, hors des conditions cadres et de police qui sont de sa responsabilité, d'aller à l'encontre des souhaits des partenaires sociaux, principalement intéressés? Se poser la question, c'est déjà y répondre. Conformément aux principes de la subsidiarité, le PRDVs soutient d'abord les accords entre partenaires sociaux avant l'intervention de l'Etat.

Le vote des 36 heures refusé par le peuple suisse et valaisan montre à l'évidence - 75% de non - que les citoyens ne veulent pas d'une intervention étatique dans le domaine économique dès lors que les partenaires sont tombés sur un accord.

Dans un canton touristique comme le Valais, il est important d'offrir une palette de prestations favorables à nos hôtes,

faute de quoi, nous les obligerions à faire leurs courses dans d'autres régions avant de nous rejoindre.

Le PRDVs propose de soutenir le texte de la première lecture, notamment sur les points suivants:

- Ouverture prolongée hebdomadaire à 21 heures
- Ouverture des négoce le 26 décembre
- Ouverture journalière des stations-service jusqu'à 22 heures.

A défaut, la paix sociale dans cette branche économique risque d'être fortement compromise.

Le président du PRDVs
Gilbert Tomare

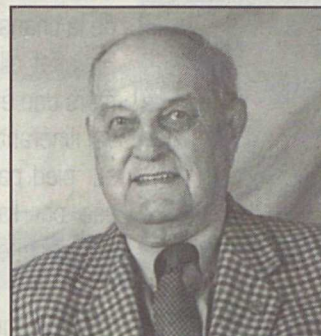
Le vice-président du PRDVs
Frédéric Delessert

AVIS MORTUAIRE

Qu'il est dur de voir un être aimé faiblir
Qu'il est dur de voir un être souffrir
Qu'il est dur de voir cet être aimé partir
Sans rien pouvoir faire pour le retenir.

Le samedi 16 mars 2002, s'est endormi paisiblement à son domicile, entouré de son épouse et de ses enfants

Monsieur
Luc Philippoz
1912



sont dans la tristesse:
son épouse:

Augusta Philippoz-Foumier à Riddes

Ses filles et ses beaux-fils:

Marie-Cécile et René Monnet-Philippoz à Riddes

Georgette et Roby Rémondeulaz-Philippoz au Grand-Lancy

Josiane et Jean-Paul Crugeon-Philippoz à Carouge

Ses petits-enfants chéris:

Jean-Luc Monnet et son amie Monique à Martigny

Thierry Rémondeulaz à Genève

Hélène et Nicholas Cuthbert-Rémondeulaz à Troinex

Laetitia Crugeon à Vevey

Eléonore Crugeon et son ami Grégory à Carouge

Son dernier petit rayon de soleil: Sébastien à Troinex

Son frère, ses sœurs, sa belle-sœur, ses neveux, ses nièces, ses filleuls, sa filleule ainsi que toutes les familles parentes et amies.

La cérémonie d'adieu a eu lieu à l'église de Riddes le mercredi 20 mars 2002 à 15 h 30.

Ni fleurs, ni couronnes mais en souvenir de notre cher défunt, pensez à l'Association François-Xavier-Bagnoud.

La une

ENTENDRE OU NE PAS ENTENDRE

Vivre avec le cancer

L'annonce du diagnostic d'une maladie cancéreuse plonge le malade et son entourage dans une profonde détresse. Les répercussions identitaires, sociales, familiales et psychiques sont souvent lourdes de conséquences. Des infirmières valaisannes spécialisées en oncologie organisent régulièrement le cours «Apprendre à vivre avec le cancer», destiné aux personnes atteintes d'un cancer et à leurs proches. Ce précieux complément aux informations médicales habituelles offre une meilleure connaissance globale de la maladie et permet un nouvel éclairage sur les événements qui bouleversent le quotidien.

Monthey, les mardis du 16.4 au 4.6, de 19 h à 21 h.

Renseignements et inscription 027 322 99 74 et 203 51 01.

Emoi à Moi pour Toit

Organisée à Riddes les 7/8 décembre dernier, la manifestation mise su pied par la commission Animation et Culture se solde par une belle réussite: Fr. 15'000.- récoltés et versés à Moi pour Toit, pour venir en aide aux enfants des rues de Pereira en Colombie. Bravo à Mme Sandra Millius et aux sociétés riddanes responsables de ce beau succès.

Un speaker dans la lucarne

L'animateur Sébastien Rey rejoindra l'équipe des speakerines de la TSR. Ce Valaisan âgé de 24 ans et marié, était déjà présent sur le petit écran au «Big Mohoj Show» rubrique cinéma/DVD et lors de remplacements pour l'émission de Claudette «Vive le cinéma». C'est à Rhône FM qu'il a fait ses classes dès 1993 et ou il anime aujourd'hui les tranches 6-8 h et 18-19 h, et commente le sport.

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

De l'électronique de loisir avec la garantie du prix bas!
Commandez par fax 071-955 54 44 ou internet www.fust.ch avec droit d'échange

<p>TV Philips de bonne qualité! PHILIPS 28 PT 4456 Red Silver 799.- 699.- Vous économisez 100.- Location 35.- par mois No art. 940334</p>	<p>Le plus vendu chez Sony! SONY DCR-PC 9 Caméscope 2896.- 2398.- Vous économisez 500.- Location 253.- par mois No art. 948554</p>	<p>Lecteur DVD, console de Jeux ou Images graphiques? SAMSUNG DVD-N504 Exclusivité Fust 598.- Garantie prix bas Location 65.- par mois No art. 994017</p>
<p>Home Cinema beau et avantageux! aiwa XR-DV701 1698.- 1099.- Vous économisez 35% Location 54.- par mois No art. 951115</p>	<p>Tout en un! PHILIPS AZ 1011 Radio avec lecteur CD et lecteur de cassettes 179.- 129.- Vous économisez 27% No art. 940612</p>	<p>Cela vaut la peine de changer l'abonnement! NOKIA 3330 GRATUIT* *en concluant un abonnement (Swisscom Swiss, Sunrise 175 ou Orange Personal), coût d'abonnement au moins fr. 20.- par mois, durée 12 mois, carte SIM fr. 40.- No art. 1550101</p>

LES REGLES FUST: • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, Panasonic Technics en stock • Occasions et module d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Louer au lieu d'acheter • NOUS REPARONS MEME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ETE ACHETES CHEZ NOUS!

Martigny: Marché PAM, Route de Fully
Conthey: EUROFust, EUROFust/Küchen & Bäder, Route Cantonale 2, à côté de Jumbo
Vevey: Rue du Simplon 11, (ex Schild)
Villeneuve: Centre Riviera
Visp-Eyholz: Fust-Centre, Route cantonale 79, vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 20 h
Montreux: à l'ABM (ex Innovation)

Réparation et remplacement immédiat d'appareils
Possibilité de commande par fax
Emplacement de nos 130 succursales:
0800 559 111
071 955 55 54
tél. gratuit 0800 559 111 ou www.fust.ch

FUST
Et ça fonctionne.

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

c'est dans ses pages
que des jeunes Valaisans de 1900
apprenaient à lire,
c'est dans ses pages
que vous apprendrez
ce qu'on ne vous dit pas

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

La une

FULLY - LA BELLE-USINE

Dix bougies et une première

Pour fêter ses dix ans, la Belle-Usine de Fully vivra au rythme de la chanson romande.

En effet elle accueillera en ses murs une étape du premier festival itinérant du 4 au 7 avril. Mise sur pied par AXE-CD et organisée par l'association La Belle-Usine, cette manifestation constitue une opportunité unique d'aborder quelques grands noms de la chanson romande.

Le premier soir, le célèbre guitariste brésilien José Barense

Dias, établi aujourd'hui à Genève, ouvre la manifestation. Il sera suivi de Sarclo et de Thierry Romanens. Vendredi, Pascal Rinaldi animera la première partie et le groupe fribourgeois Al Pesto (Hip Rock) lui succédera. Samedi, Christophe Pochon et les Sangliers Rieurs (latino-flamenco-pop) précéderont une séance karaoké live: les chanteurs seront accompagnés de musiciens plutôt que d'une simple bande-son. Du jeudi au

samedi les portes s'ouvrent à 19 h avec petite restauration et les spectacles démarrent à 20 h.

L'après-midi du dimanche s'adresse plus particulièrement aux familles avec un spectacle vif et distrayant, «La Sorcière du Placard aux Balais» que présente la PommePoire et Contepotes à 15 h.

Après cette introduction de saison, le programme ne fera pas relâche puisque suivront une pièce policière «Piège pour un homme seul» par les Tréteaux du Parvis les 26/27 avril, Yan Lambiel le 4 mai, le chœur d'enfants «Les castagnettes» les 10/11 mai, «Los Dos» le 18 mai et le cabaret des Vilains Bonzhommes «Radio Folies» les 30/31 mai et 1/6/7/8 juin. Le programme complet est visible sur le site belleusine.ch.

Réservations à la librairie de Fully 027 746 46 07.

Dow



Le groupe Al Pesto sur la scène de la Belle-Usine à Fully

DÉCÈS

Marco Cardaci, 39 ans, Ayent; Jules-Maurice Guérin, 84 ans, Monthey; Ida Hager-Métral, 92 ans, Fully; Marie-Gabrielle Hosennen-Roh, 59 ans, Vétroz; Henri Caloz, 73 ans, Sierre; Suzanne Moser, 66 ans, Veyras; Angèle Roudit-Michellod, 87 ans, Leytron; Hilda Bayard-Meichtry, 84 ans, Varone; Annick Regamey, 38 ans, Nendaz; Agnès Fellay, 90 ans, Le Châble; Marthe Udry-Coppey, 77 ans, Erde; Marie Héritier, 87 ans, Savièse; Luc Philippoz, 90 ans, Riddes; François Mudry, 88 ans, Monthey; Pierre Faibella, 63 ans, Vemayaz; Marie Thérèse Huser, 73 ans, Sion; Frieda Zurfüh, 79 ans, St-Maurice; Marie-Lucie Déléze-Monnet, 86 ans, Château-neuf; Suzanne Gross, 73 ans, Monthey; Ida Rey, 78 ans, Icogne; Gustave Cergneux, 94 ans, Monthey; Paul Antonin, 84 ans, Erde.

SUR AGENDA

Cultes protestants : Le 24.03 à 9 h à Martigny, 10 h 30 à Saxon.

Expo reptiles: Jusqu'au 7.04 à Magro-City Sion exposition de reptiles vivants. Tous les jours de 10 à 19 h.

Chemin de Croix: Le 23.03 les enfants de Sierre et leurs parents sont invités à vivre le chemin de Croix à Tell au-dessus de Loèche-Ville. Départ à 10 h au parking de Ste-Croix.

Concert: Le 27.03 à 20 h à l'église Ste-Catherine à Sierre: Chœur de la RSI et l'orchestre de chambre de Bâle. Bach et Mozart.

Fondation Gianadda: visite commentée de l'expo Kees van Dongen: 27.03 à 20 h.

Ferme-Asile Sion: Le 22.03 à 20 h 30 : soirée contes initiatiques avec Catherine Vuissoz. Le 23.03 à 21 h 30: concert de jazz avec «Pontiggia et Tortiller». Rens. 027 203 21 11.

LA GRILLE DU CADEAU CACHÉ

- A** Autos
Automatique
Agent
Assurance
- B** Besoin
- C** Climatisation
Confort
Carrosserie
Couleur
Commande
Contact
Cossue
Carter
- D** Distance
Dirigé
Désir
Départ
Durée
Droite
- E** Equipement
Equiper
Elucider
Envoi
- F** Famille
Finesse
- G** Garage
Galloper
Génial
- H** Habitacle
- I** Idéale
Inégalé
Innové
- L** Ligne
Lumière
Lavier
- M** Monospace
Modèles
Marque
Mieux
Mesurer
- N** Nouvel
Neuve
- O** Outils
- P** Performant
Plaisant
- Q** Qualité
- R** Regarder
Roulant
Ralentir
Radical
Réseaux
- R** Robuste
Réalité
Ravir
- S** Starex
Santamo
Sécurité
Succès
Station
Secteur
Sobre
Société
Social
Spoiler
- T** Traction
- V** Véhicules
Volume
Voyager
Virage

T	S	L	R	E	D	R	A	G	E	R	T	T	E	E	T	I	L	A	E	R	R	V	E	L	L	I	M	A	F		
N	R	E	A	E	N	G	I	L	I	N	N	Q	C	A	R	T	E	R	U	D	I	E	O	E	U	S	S	O	C		
A	U	I	L	C	P	F	A	S	A	A	U	E	R	E	I	M	U	L	R	T	N	V	G	L	G	S	R	L	I		
M	E	U	T	E	I	E	E	L	S	I											A	E	O	A	A	U	A	I	R	N	
R	T	A	E	N	D	D	U	I	P	O											H	G	R	M	M	R	Y	M	R	E	N
O	C	E	E	I	E	O	A	E	T	M											E	A	E	U	A	M	A	O	E	I	O
F	E	S	M	P	R	L	M	R	C	A											G	A	B	N	S	T	O	D	V	V	V
R	S	E	A	O	P	E	A	I	A	T											I	G	C	I	E	I	C	E	E	E	
E	E	R	S	E	N	C	S	R	T	N											R	E	X	S	T	S	M	Q	H	L	R
P	T	L	N	T	T	O	S	S	N	A											I	N	A	I	T	A	U	I	U	U	B
O	E	A	I	I	A	S	S	O	O	S											D	T	L	A	R	I	C	C	E	E	O
L	I	I	O	O	O	T	U	P	C	R											I	A	N	Q	P	U	I	L	C	U	S
L	C	N	S	R	P	V	I	B	A	I											R	X	E	R	A	T	S	O	U	C	U
A	O	E	E	D	E	S	N	O	O	C	A	A	A	U	T	O	S	N	Q	E	E	R	E	E	O	U	T	I	L	S	
G	S	G	B	L	E	V	U	E	N	R	E	L	C	E	T	I	R	U	C	E	S	R	C	O	N	F	O	R	T		

Un mot composé de 4 lettres

Le Garage Moret à Saxon, vous offre la possibilité de gagner jusqu'à Fr. 150.- si vous découvrez dans la grille ci-dessus le mot caché. Pour ce faire, retrouvez dans la grille les mots publiés et formez un cercle autour de chaque lettre. Lorsque vous aurez encerclé tous les mots, il vous restera les lettres composant le mot caché. Votre grille terminée doit nous parvenir d'ici au 2 avril 2002.

Trois grilles tirées au sort recevront: 1^{er} prix: 1 bon de Fr. 150.-, 2^e prix: 1 bon de Fr. 100.-, 3^e prix: 1 bon de Fr. 50.- Ces bons sont valables sur tous travaux d'entretien ou de réparation dans nos ateliers. Les gagnants seront avisés personnellement dans la semaine du 5 avril 2002.

De plus, si vous avez 18 ans révolus, vous participerez également au tirage au sort du grand concours HYUNDAI: 1^{er} prix: une Hyundai Matrix, 2^e prix: un lecteur DVD, ainsi que de nombreux autres prix.

Nom: _____ Prénom: _____ Adresse: _____ NP/Localité: _____

ABONNEZ-VOUS!

Je désire m'abonner au Confédéré pendant 1 année (Fr. 96.-)

Date: _____ Signature: _____

Nom: _____ Prénom: _____ Adresse: _____ NPA/Lieu: _____

A retourner à: Confédéré - Case postale 216 - 1920 Martigny
Ou par internet: www.confedere.ch - info@confedere.ch